

RÈGLEMENTS

1. Les trois premières semaines de vente sont exclusivement réservées aux employés, aux professionnels, ainsi qu'aux retraités du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas Saint-Laurent (CISSSBSL) – Installations de Rivière-du-Loup. Par la suite, les billets sont offerts au grand public.
2. Déroulement des tirages. 5 tirages se dérouleront du 14 octobre 2026 au 10 février 2027 à raison d'une fois par mois. Pour chacun des tirages, 2 crédits-voyage de 1 800\$ de l'agence attirée à ce tirage seront tirés (1 500\$ en argent selon le choix du gagnant). Les noms des gagnants des crédits-voyage (ou du montant en argent selon l'option choisie) ne seront pas remis dans la boîte après le tirage. De plus, des certificats-cadeaux offerts par des entreprises locales seront aussi du tirage. Toutefois, les gagnants de certificats-cadeaux demeureront éligibles aux tirages subséquents (remise du coupon de tirage dans la boîte).
3. La Fondation de la santé de Rivière-du-Loup communiquera avec les gagnants par téléphone et par écrit dans les 48 heures suivant le tirage. Les gagnants pourront récupérer leur prix au bureau de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup, dans un délai maximal de 6 mois suivant le tirage.
4. En participant à la loterie, la personne gagnante autorise les organisateurs de la loterie à utiliser si requis : son nom, photographie ou déclaration relative au prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.
5. La Fondation de la santé de Rivière-du-Loup n'assume aucune responsabilité quant à tout dommage lié à la participation à la présente loterie ou à l'acceptation et l'utilisation des prix offerts.
6. Aucun reçu fiscal (tel que stipulé par l'Agence du Revenu du Canada)

LES RÈGLEMENTS DÉTAILLÉS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU WWW.SANTERDL.CA OU AU BUREAU DE VOTRE FONDATION DE LA SANTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP.

- #RACJ : L-04221
- 450 billets émis numérotés de 0001 à 0450, au coût de 140 \$ chacun
- Les billets seront en vente à partir du 10 mars 2026, au bureau de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup ou auprès des vendeurs sélectionnés, et ce jusqu'à épuisement des billets
- 10 tirages d'un crédit-voyage de 1 800\$ ou un prix en argent de 1 500\$ et tirage de 4 certificats-cadeaux de 25\$ à 50\$ pour chacun des 5 tirages, pour un total de 19 000 \$ en prix
- Les tirages auront lieu le 14 octobre 2026, 11 novembre 2026, 9 décembre 2026, 13 janvier 2027 et 10 février 2027 et seront supervisés par Raymond Chabot Grant Thornton.
- Tous les tirages se dérouleront à midi à la Bibliothèque municipale Françoise-Bédard de Rivière-du-Loup au 67, rue du Rocher à Rivière-du-Loup, G5R 1J8. et seront diffusés par la suite sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/FondationSanteRDL>).
- Renseignements et nom des gagnants : www.santerdl.ca